



CIRCULAIRE

MARS 2020

GINETEX SWITZERLAND

ISO 3758 – REVISION

CLEVERCARE.INFO: 5 NOUVELLES LANGUES

DIRECTIVES INTERNATIONALES – MISE À JOUR

GINETEX SWITZERLAND



ENTREPRISES UTILISATRICES DE LONGUE DATE DEPUIS LES ANNÉES 1960: Votre entreprise a signé un contrat d'utilisation dès les années 1960, 1970, etc.? Dans ce cas, nos prestations actuelles pourraient vous intéresser:

- Dernière version des directives techniques pour l'étiquetage d'entretien, imprimée ou au format Web
- Directives pour l'étiquetage des matières premières

- Accès à l'extranet, où se trouvent les informations et les documents concernant les directives de marquage des textiles, comme
 - les noms officiels des fibres traduits en 33 langues (cf. ci-dessous)
 - les instructions d'entretien écrites dans 30 langues différentes (cf. ci-dessous)
 - les directives sur le marquage des textiles dans le monde entier.
- Clarification des directives d'étiquetage internationales par les organisations partenaires de **GINETEX**
- Traductions sur demande concernant les instructions d'entretien courants ou les noms des fibres

SYMBOLES D'ENTRETIEN: Souhaitez-vous adapter vos symboles d'entretien sur les étiquettes à ceux de la dernière version des directives techniques pour l'étiquetage d'entretien ou la norme ISO 3758:2012? Nous nous ferons un plaisir de vous donner un identifiant pour un cloud de téléchargement. Sur ce cloud, vous trouverez:

- tous les symboles d'entretien aux formats JPG et EPS, ainsi que transparents
- un éventail élargi des symboles d'entretien américains
- les logos de clevercare.info

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN ÉCRITES: Traduites en 30 langues. Vous trouverez un aperçu dans l'extranet de ginetex.ch. Une liste Excel complète avec toutes les traductions est disponible au [secrétariat](#).

Vous avez besoin d'une langue qui n'est pas dans la liste? N'hésitez pas à nous contacter. Nous commanderons une traduction dans la langue nécessaire.

LISTE DES FIBRES / ÉTIQUETAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES: Vous avez besoin d'une traduction en arabe pour le recyclage ou des caractères chinois pour «duvet d'oie»?

Recyclé, biologique/bio, «contient des parties non-textiles d'origine animale», duvet, duvet de canard et duvet d'oie

Toutes ces expressions et termes spécifiques sont désormais traduits et intégrés dans la liste des fibres pour l'étiquetage des matières premières. Disponibles en 33 langues.

Excel avec toutes les traductions est disponible au [secrétariat](#). Votre entreprise a besoin d'une autre langue? Nous commanderons la traduction pour vous.



ISO 3758 – REVISION



La prochaine réunion ISO prévue pour début mars à Milan, a été repoussée à cause du coronavirus.

CLEVERCARE.INFO: 5 NOUVELLES LANGUES EN LIGNE!



GINETEX élargit la portée de la plateforme internationale pour l'entretien écologique des textiles avec cinq langues supplémentaires. Désormais, il est donc possible de transmettre des conseils et astuces sur l'entretien textile durable aux consommateurs indiens, russes, grecs, turcs et arabes.

Avec ces nouveaux ajouts, la plateforme compte désormais 23 langues différentes, ce qui lui permet de toucher d'autres marchés encore plus larges.

Votre entreprise aimerait utiliser le logo de clevercare.info sur les étiquettes d'entretien et devenir ambassadrice de l'initiative clevercare.info? Les logos sont dis-

ponibles avec un guide de style au secrétariat. En conséquence, votre nom d'entreprise/logo pourrait être publié sur la liste de tous les ambassadeurs clevercare.info.



DIRECTIVES INTERNATIONALES – MISE À JOUR



PAYS MERCOSUR – HARMONISATION DE LA PRESCRIPTION SUR L'ÉTIQUETAGE DES TEXTILES

La nouvelle Résolution N° 62/18 du GMC définit les exigences d'étiquetage obligatoires pour les produits textiles. Elle a pour objectif d'harmoniser toutes les réglementations existantes dans les pays du MERCOSUR. Les États-membres du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela) étaient contraints d'intégrer cette prescription dans leurs législations respectives avant le 15 juin 2019.

Cette prescription s'applique à tous les produits textiles:

- dont le poids est composé de fibres textiles à 80 % minimum
- au textile d'ameublement, aux matelas, aux coussins, au rembourrage, aux revêtements de sols, aux doublures de chaussures et aux gants, dont le poids est composé de fibres textiles à 80 % minimum

Tous les produits considérés comme produits textiles conformément à la prescription et destinés à la vente – qu'ils viennent du pays ou de l'étranger – doivent contenir les informations suivantes sur leur étiquette:

- Le nom de l'entreprise ou le nom commercial ou le nom de marque déposé dans le pays où l'article est commercialisé.



- Les coordonnées du fabricant ou de l'importateur avec le numéro d'identification fiscale du fabricant ou de l'importateur (remarque: l'identification fiscale correspond aux documents fiscaux de personnes morales ou physiques, conformément à la législation en vigueur dans le MERCOSUR).
- Les mots: «Hecho en» ou «Fabricado en» ou «Industria», suivis du nom du pays d'origine. Attention: les renvois à un bloc économique, p. ex. UE, ou les représentations de drapeaux nationaux sont interdits
- Les dénominations des fibres textiles ou des filaments avec indication du pourcentage correspondant
- Étiquetage d'entretien: conformément à la norme NM ISO 3758:2013. À l'aide de symboles d'entretien et/ou de mots
- Tailles ou mesures
- Les langues utilisées sur les étiquettes doivent être soit le portugais pour le Brésil, soit l'espagnol pour les autres pays du MERCOSUR

La Résolution N° 62/18 en espagnol peut être commandée auprès du [secrétariat](#).

PAYS ANDEAN – NOUVELLE PRESCRIPTION TECHNIQUE – N° 2109

La prescription technique des pays ANDEAN (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou) définit les informations minimales qui doivent figurer sur l'étiquette de vêtements, accessoires et textiles d'intérieur fabriqués ou importés pour être commercialisés dans la sous-région des Andes, ainsi que les conditions de présentation de ces informations.

Les étiquettes doivent au minimum comporter les informations suivantes:

- A Composition
- B Entretien et étiquetage selon ISO3758:2012 «Textiles – Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles»
- C Données concernant le fabricant ou l'importateur, avec mention des informations fiscales ou autres indications obligatoires dans le pays de destination pour la commercialisation des produits (l'inclusion de marques et de logos ne remplace pas l'identification du fabricant ou de l'importateur)
- D Tailles ou mesures
- E Pays d'origine

Selon ces prescriptions, les données permettant d'identifier le fabricant ou l'importateur et les tailles ou mesures peuvent être inscrites sur une étiquette non permanente. Toutes les autres informations doivent figurer sur une étiquette permanente. Les informations requises peuvent être fixées sur une ou plusieurs étiquettes et

- A doivent être rédigées en des termes simples, afin que le consommateur puisse les comprendre facilement
- B doivent être dans une police claire, visible et facilement lisible pour le consommateur
- C doivent être écrites en espagnol, bien qu'il soit possible d'utiliser des langues supplémentaires
- D doivent indiquer les mesures, en utilisant le Système international d'unités
- E doivent mentionner les tailles sous forme alphabétique ou numérique, ou sous les deux formes

La prescription en espagnol peut être demandée au [secrétariat](#).



IMPRESSION

GINETEX SWITZERLAND

Beethovenstrasse 20
Case postale
8022 Zurich

Tel + 41 44 289 79 49
info@ginetex.ch
www.ginetex.ch

PRÉSIDENT

Rolf Langenegger

DIRECTION

Christine Forster